

Mercredi 18 août 2021  
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## VACCINATION COVID-19 DANS LES LIEUX TOURISTIQUES PAR LES SAPEURS-POMPIERS

Sous le pilotage de l'ARS, en lien avec la préfecture du Puy-de-Dôme, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme, le dispositif « Aller vers » est activé cet été grâce à des opérations mobiles sur des lieux touristiques identifiés, pour faciliter l'accès à la vaccination. L'opération ponctuelle de ce jour au Chambon-sur-Lac est le 5<sup>ème</sup> point de vaccination mobile installé au mois d'août, après le site du puy de Dôme, le plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle, le lac d'Aydat et le Gour de Tazenat qui ont déjà permis de vacciner environ 200 personnes (2/3 de locaux et 1/3 de touristes). De 9h à 16h, 8 sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme (dont trois infirmières et un médecin) vaccineront la population sans rendez-vous, sur simple présentation de la carte vitale et réaliseront des tests antigéniques gratuits.

En complément de la vaccination en centres ou auprès de la médecine de ville, des opérations « Aller Vers » sont organisées depuis le début de la campagne en direction notamment des personnes les plus isolées. Ces opérations sont renforcées durant la période estivale.

L'objectif de ces opérations est de faciliter l'accès à la vaccination au plus grand nombre d'habitants du département afin d'étendre à tous la protection vaccinale. C'est également l'occasion de poursuivre l'information et la sensibilisation de la population. La présence de professionnels de santé, appuyée par les associations agréées de sécurité civile et médiateurs permet d'accompagner au mieux les habitants dans l'étape décisive de la vaccination.

